CHARTE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FEMININE

Durant la saison de Gymnastique, l'adhérente gymnaste doit respecter un certain nombre de règles qui sont les bases du bon fonctionnement de notre association et les principes garantissant son évolution et sa progression.

Nous demandons à tous nos gymnastes de s'engager à :

- Respecter les heures d'entraînement
- Avoir une tenue de sport adaptée (justaucorps, short de sport, tee-shirt, jogging, chaussons ou pieds nus …)
- Avoir les cheveux attachés et ne pas porter de bijoux
- Signaler toute absence prévisible à l'entraîneur
- Respecter les entraîneurs, le matériel et le praticable
- Utiliser les vestiaires pour se changer (*)
- Ne pas manger sur le plateau sportif et utiliser les poubelles mises à disposition
- Apporter sa propre bouteille et penser à la récupérer à la fin de l'entrainement
- Respecter les prescriptions particulières de la salle spécifique gymnastique (rangement du matériel, ne pas utiliser les agrès sans accord des responsables techniques, ne pas jouer avec la magnésie...)
- Ne pas utiliser son téléphone durant l'entraînement (une boîte de rangement est mise à disposition)
- Respecter les règles sanitaires en vigueur

(*) : Suivant les conditions sanitaires, les vestiaires peuvent être fermés, merci de faire arriver votre enfant en tenue si tel est le cas.

Je soussigné(e) ....., parent de l'enfant ....., je m'engage à déposer mon enfant lors des entrainements dans la salle de gymnastique et à respecter cette charte.

Je soussigné(e) …… (Gymnaste), je m'engage à respecter cette charte.

A ....., le .....

Signatures (*gymnaste et parent)*